



Paris, le 22 janvier 2010

Destinataires :

- Comité Régionaux

Pour diffusion aux Clubs et Juges GAc

Fédération Française de Gymnastique

Réf. : BTH/MW/N°61/2010

Direction Sportive des Activités Fédérales

Objet : Documentation Technique

Modification programmes Espoir GAc

Fédération fondée

le 28 septembre 1873,

reconnue d'utilité publique.

Madame, Monsieur le Président,

La FIG a diffusé sur son site la nouvelle réglementation 11-16 que nous utilisons pour les catégories Espoir. La traduction est désormais disponible sur le site fédéral.

Cette réglementation sera appliquée en France pour l'année compétitive 2009/2010.

A noter : Il est désormais possible de réaliser 3 sorties au lieu de 2 : 2 sorties choisies parmi les éléments imposés + 1 sortie réalisée comme élément optionnel.

Cette règle facilitatrice sera donc appliquée en France pour l'année compétitive 2009/2010.

De nouvelles grilles d'éléments sont également en vigueur concernant cette catégorie.

En France, il sera autorisé pour la saison 2009/2010 d'utiliser au choix soit les ANCIENNES grilles soit les NOUVELLES grilles d'éléments imposés.

Tous ces documents (réglementation, grilles d'éléments imposés édition 2005, grilles d'éléments imposés édition 2009) sont téléchargeables sur le site de la fédération en utilisant le lien suivant (après connexion sur l'extranet) :

http://www.ffgym.com/extranet/extranet_ffg/base_documentaire/technique_et_sportif/gymnastique_acrobatique

Avec nos remerciements, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le Président, l'expression de nos meilleures salutations.

Daniel Goury
Directeur Technique National

Copie : DTG - C. Lambert - B. Thoulé - CNS GAc - E. Mauriceau - C. Schwertz